Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 65 (1920)

Heft: 7

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

prendre le front Montmirail-Marigny-Le Grand et continuer le 7 le mouvement en établissant sa gauche à la Seine.

Il sera trop tard. Au lieu de pouvoir prendre le front qui lui a été assigné si tardivement, la II^e armée sera le 6 déjà attaquée sur toute la ligne. Puis le IX^e C., le seul que von Kluck avait d'abord compté laisser en arrière, sera rappelé. Le flanc droit de von Bülow sera découvert 'dès le second jour et, en s'aggravant toujours, la situation de la II^e armée ira dès lors jusqu'à la débâcle finale.

(A suivre.)

Lieut.-colonel Poudret.

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Encore l'interdiction du droit d'écrire pour les officiers. — La littérature militaire française. — Les maisons d'édition. — Les sujets traités. — Le recrutement des auteurs. — Essor prochain. — Bibliographie.

Je terminais ma lettre du mois dernier sur la question du droit d'écrire qu'un décret malencontreux venait de supprimer pour les officiers, quelle que soit la position occupée par ceux-ci. Je déclarais que cette interdiction, inopérante pour les officiers de complément, en retraite ou généraux du cadre de réserve, ne servait qu'à baillonner les officiers de l'armée active, ceux précisément dont toute l'activité intellectuelle était orientée vers le progrès exclusif de la science militaire. Les faits, dès à présent, semblent donner raison à cette thèse. Voici, en effet, les mémoires et souvenirs de généraux ayant occupé un rang élevé au cours de la guerre, qui paraissent en librairie, bourrés de documents fort intéressants, que la loi leur interdisait de conserver par devers eux, et l'autorité militaire se trouve dans une posture un peu ridicule, désarmée comme elle est à l'égard de ces publications ou de leurs auteurs.

D'autre part, la décision ministérielle, ainsi qu'il fallait s'y attendre, a été mal interprétée; on a voulu y voir une tentative d'empêcher la vérité de se faire jour; déjà, l'opinion se répand

qu'il y aura, à côté de la *verità vera*, comme on dit en Italie, une vérité officielle, et que c'est dans l'unique intérêt de cette dernière qu'on refuse la parole à ceux qui ont connaissance de la première. Des protestations s'élèvent, et certaines institutions savantes n'ont pas hésité à émettre des vœux, réclamant, pour les officiers, le droit de fournir leur contribution à la recherche de la lumière, au même titre que n'importe quel citoyen.

Cet incident, dont la portée est réellement bien inférieure à celle que d'aucuns croient entrevoir, m'a conduit à examiner comment se présentaient aujourd'hui, à la suite de la grande guerre, le rôle et le développement de notre littérature militaire. Il n'est pas sans intérêt, j'imagine, de parcourir d'un coup d'œil rapide, les moyens et les sujets qui sont actuellement à la disposition des écrivains spécialisés dans l'étude des questions militaires. Et puisque les projets de réorganisation de l'armée française, que l'on attendait pour le mois de juin et que je me proposais d'exposer ici, semblent devoir être retardés jusqu'à l'automne prochain, ne convient-il pas d'utiliser ces débuts de vacances à un exposé de l'œuvre intellectuelle militaire née de la guerre et à son orientation prochaine ?

Je n'apprendrai rien à mes lecteurs en leur disant que, s'il y a, en France, quatre maisons d'édition plus particulièrement militaires, et que tout lecteur désireux de se procurer les ouvrages techniques relatifs à l'armée doit recourir à l'un ou à l'autre de ces quatre éditeurs, en revanche, aucune spécialisation de maison n'intervient en ce qui concerne les œuvres militaires qui s'adressent indistinctement au grand public. Tous les éditeurs concourent à assurer une très large diffusion de ces œuvres, et précisément parce qu'aujourd'hui la production tend à devenir plus abondante qu'avant la guerre, ce n'est point trop de l'outillage et du personnel dont disposent les grandes maisons d'édition pour faire face aux multiples besoins à prévoir. Qu'il me suffise ici de citer parmi ces dernières la librairie Payot, dont les attaches avec la Suisse sont bien connues, et qui a entrepris, à Paris, de recueillir tout ce qui s'écrit de plus intéressant sur la guerre. C'est ainsi qu'une bibliothèque déjà très complète a paru ; l'éclectisme et la largeur de vues qui président à sa constitution se portent garants de sa valeur et de son utilité.

A ces maisons d'édition, il importe d'ajouter, pour tout ce qui touche à la grande guerre, la création récente d'un organisme original destiné à rendre de signalés services aux chercheurs, et par là, il faut entendre non seulement les auteurs, mais encore les lecteurs,

bibliophiles, gens d'étude ou collectionneurs : je veux parler des Bibliothèque et musée de la guerre. Cette institution, qui dépend officiellement du Ministère de l'Instruction publique, et qui s'est greffée sur l'œuvre de M. et Mme Le Blanc, entreprise au cours de la guerre, puis donnée par eux à l'Etat, est en quelque sorte une Annexe de la Bibliothèque nationale, mieux adaptée que cette dernière aux besoins scientifiques de notre époque. Placés sous la direction d'un technicien tout à fait éminent, M. Camille Bloch, la Bibliothèque et le Musée de la guerre ont profité de la mentalité née de la guerre elle-même, qui poussait à des décisions promptes, à une activité moins administrative que celle du temps de paix. C'est une des curiosités du Paris actuel qui mérite bien une visite. On y trouve tout ce qui a été publié sur la grande guerre, non seulement en France, mais encore à l'étranger, dans tous les pays alliés, ennemis ou neutres. Un catalogue est en cours de publication; c'est un instrument de travail indispensable pour les historiens de cette grande époque. Ainsi que son nom l'indique, à côté des livres, brochures et journaux, on y voit des œuvres d'art, des affiches en particulier, toute une collection d'objets divers susceptible de satisfaire jusqu'à la curiosité des simples flâneurs.

Pour résumer, en dépit des difficultés économiques actuelles qui se répercutent si fâcheusement sur l'industrie du livre, on peut être assuré que l'édition française ne faillira point à sa tâche, et que les travailleurs sont déjà en mesure de trouver, dans notre pays, une documentation aussi étendue, aussi sérieuse et aussi complète que l'exigera la nature de leurs travaux.

Sur quoi vont porter ces travaux ?

* *

Avant la guerre, il s'agissait en premier lieu de l'établissement d'une doctrine à opposer à la doctrine allemande. Celle-ci, qui prenait sa source dans les victoires de Napoléon Ier, à travers les études de Clausewitz, la mise au point de Moltke et les adaptations modernes faites par les Bernhardi et les Schlieffen, se trouve depuis 1914, universellement connue. Nos auteurs militaires l'avaient analysée bien avant cette date; ils en avaient non seulement révélé les principes, mais encore montré l'application qu'en ferait sur le terrain le haut-commandement allemand : la Belgique violée, l'invasion par notre frontière du Nord, le débordement par les ailes; avec cela, tout le développement des moyens matériels, nombre, artillerie lourde, mitrailleuses, etc.

Après avoir dévoilé le plan, on examinait les différentes dispo-

sitions à prendre de notre part pour le faire échouer. Le relèvement de notre pays, l'état d'avancement auquel étaient parvenues chez nous les études militaires, ne permettaient plus de nous en tenir à une simple parade qui, si elle réussit à retarder la défaite, ne suffit pas à la conjurer; on escomptait une riposte efficace, préventive même, et celle-ci ne pouvait consister que dans une offensive vigoureuse, marque infaillible de l'énergie d'une armée et de la volonté de ses chefs.

Certes, dans cet ordre d'idées, certaines conclusions ont-elles été poussées peut-être un peu loin. Mais, à tout prendre, il est bien plus facile de se défaire des témérités inutiles que d'acquérir celles qui, trop tard, sont reconnues nécessaires. Par ailleurs, à suivre de près la littérature militaire française d'avant-guerre, on constate qu'aucune des révélations apportées par les événements dans le domaine de la technique des armes et du combat, n'avait été ignorée. La prépondérance du feu et la difficulté d'avancer sur un terrain découvert et battu, l'importance de la liaison des armes, la puissance de l'artillerie lourde, le combat à pied de la cavalerie, l'utilisation de l'automobile, le développement de l'aéronautique, y compris l'avion de réglage pour l'artillerie, la mitrailleuse, les armes automatiques et jusqu'à la grenade à main, tout cela avait été l'objet des méditations plus ou moins profondes de nos auteurs militaires. Et si en 1914 nos règlements se sont trouvés caducs et surannés, que l'on cherche quelles sont les armées où pareille situation ne s'est pas présentée! Le mot de Napoléon reste plus vrai aujourd'hui que jamais et si, de son temps, la tactique changeait tous les dix ans, à présent, l'évolution est bien autrement rapide : entre deux actions, la tactique de détail se transforme ; cela tient à la nature même des engins modernes dont le perfectionnement et la multiplicité imposent une incessante mise au point à laquelle on ne parvient, d'ailleurs, que par des tâtonnements nombreux et des expériences répétées.

Ainsi donc, dans le domaine de la stratégie et de la tactique, l'œuvre de la littérature militaire d'avant-guerre n'aura pas été stérile. Cette œuvre se trouvait d'ailleurs orientée de haut par notre Ecole supérieure de guerre, dont j'ai déjà eu l'occasion d'entretenir mes lecteurs. Je me bornerai à dire aujourd'hui que si, dans le détail, il a pu se révéler quelques imperfections — à la guerre et dans tout ce qui se rapporte à la guerre, il ne s'agit pas de ne point faire de fautes, mais d'en faire moins que son adversaire — dans l'ensemble, l'enseignement de cette Ecole, en révélant que les succès des Allemands en 1870 étaient plus dus à notre incapacité qu'à leur propre

commandement, nous avait appris à regarder notre adversaire en face et à ne pas le craindre en 1914. Là réside peut-être encore une des raisons profondes de nos malheureuses, mais néanmoins fécondes témérités du début de la campagne...

Enfin, notre œuvre littéraire d'avant-guerre se complétait par toute une série d'études n'ayant pas la guerre proprement dite pour objet immédiat et montrant bien que notre mentalité, même chez les militaires de carrière, répugnait à un militarisme exclusif et étroit : je veux parler du rôle social que l'armée pouvait être appelée à remplir dans la formation nationale. L'armée était considérée comme le prolongement de l'école et avant d'être un rempart solide, une prime d'assurance que l'on consentait à payer contre tout risque éventuel d'incendie, elle devait se montrer un outil d'utilité pratique. L'armée nouvelle de Jaurès était en germe dans de nombreux écrits de nos officiers ; que l'on parcoure les Revues françaises militaires ou autres ; on y verra avec quelle attention soutenue les esprits se portaient vers ces questions.

De ce qui précède il résulte que la part d'influence qui revient à notre littérature militaire dans le cours des événements, loin d'être négligeable et néfaste, s'est, au contraire, révélée comme parfaitement adaptée aux nécessités du moment. On peut être assuré que, dans l'avenir, il continuera d'en être ainsi. Le rôle qui incombe à nos auteurs d'après-guerre comprend deux parties. Tout d'abord, ils devront prendre la tête dans l'orientation de nos institutions militaires, cherchant à adapter celles-ci à la situation nouvelle dans laquelle la France se trouve placée. Ensuite, ne perdant point de vue que le présent et l'avenir sont le résultat d'une lente élaboration du passé, ils auront à porter leur attention sur les enseignements que révèle la dernière guerre. A cet effet, un danger pourrait être à craindre qu'il sera facile d'éviter : la victoire, c'est une constatation maintes fois répétée, a pour résultat un affaiblissement dans les énergies ; elle fait oublier les conditions qui s'imposent pour réaliser la victoire à la guerre et, en fait, il se produit comme une sorte d'alternance entre les succès et les revers, dans l'histoire de chaque nation : à Rossbach a succédé Iéna, puis est venu Sedan, et cette alternance est, à la fois, française et prussienne. La victoire de 1918 ajoute un anneau à cette chaîne déjà longue ; elle aura été assez chèrement acquise par les vainqueurs pour qu'ils n'oublient pas de sitôt le prix auquel ils l'auront achetée.

Telle est la variété des sujets qui s'offrent désormais à l'activité intellectuelle de nos écrivains militaires.

Le nombre de ceux-ci s'est, d'autre part, sensiblement accru. Jusqu'en 1914, cette littérature constituait en quelque sorte une spécialité à l'usage du corps d'officiers. Certes, dans un pays comme la France où les questions relatives à l'armée intéressent l'ensemble de la nation, ces questions, pas plus qu'elles ne se trouvaient reléguées dans les publications techniques, n'étaient l'œuvre exclusive des membres permanents de l'armée. Toutefois, dès qu'il s'agissait d'aborder un problème un peu complexe ou spécial, c'était à ceux-ci qu'il fallait faire appel si l'on désirait un travail quelque peu documenté.

Désormais, il n'en ira plus de même. En effet, de 1914 à 1918, tous les Français, peut-on dire, auront subi l'épreuve des armes, et aujourd'hui, la nation armée se trouve réalisée dans son acception la plus haute. Par suite, nombreux sont ceux pour lesquels les arcanes de nos institutions militaires, de notre doctrine, de la tactique jusque dans ses plus humbles détails, ne présentent pas de secrets. Chacun pourra donc en écrire pour le plus grand intérêt de nos études militaires. Qu'un Joseph Bédier, un Henry Bordeaux, un Louis Madelin écrivent un livre sur la guerre, et chacun sait qu'il en résulte des œuvres profondément originales, sans que rien vienne nuire à leur valeur technique ou documentaire proprement dite.

Ce sont là, on en conviendra, de belles espérances en ce qui concerne le développement prochain de la littérature militaire française. Il m'a semblé utile d'en informer les lecteurs de cette *Revue* qui suivent avec tant de bienveillance tout ce qui se fait chez nous à propos de l'armée.

Je signale comme ouvrages récemment parus sur la guerre : le livre du général Sarrail (Mon commandement en Orient) qui contient une documentation précieuse, encore que bien incomplète, et les Mémoires du général Galliéni publiés par ses enfants ; ils se rapportent exclusivement à la période pendant laquelle le général était gouverneur de Paris, en 1914. Troisièmement, un petit livre dont l'auteur désire garder l'anonymat, intitulé Le Plan XVII, étude stratégique ; c'est un examen historique et critique impartial très complet, fondé sur une documentation de première valeur. On y étudie successivement la préparation et l'exécution de ce plan ; tout en demeurant constamment objectif, on y expose les différentes fautes commises et les responsabilités incombant à chacun dans l'échec de l'opération initiale française. Enfin, M. Mermeix publie son troisième volume dans la série de ses Fragments d'his-

toire; il est intitulé Le commandement unique et se recommande par les mêmes qualités que les ouvrages précédents du même auteur.

J. R

CHRONIQUE ITALIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Situation intérieure. — La question de l'Albanie. — Réorganisation de l'armée. — Les bersaglieri. — Réduction des effectifs.

Le gouvernement de M. Nitti a enfin cessé son œuvre. Après une réincarnation, sous forme de ministère recomposé, dans la première quinzaine de juin, le président des ministres est rentré dans le rang. Fortement haï par tous les partis, cet homme qui laisse l'Italie en conditions quasi-anarchiques, aura tout le temps de reprendre des forces et de tenter de se refaire une virginité.

L'exemple de son successeur pourra l'encourager. M. Giolitti, nouveau président du conseil, a mis cinq ans pour redevenir un candide agneau. Dénoncé comme traître à la patrie, par l'opinion publique, en 1915, il est rappelé par la même opinion, en 1920, comme sauveur du pays. Ce fait et cette évolution d'idées sont suffisants pour prouver l'importance — je ne dis pas la gravité — de la situation intérieure italienne. Ce pays est en train de traverser les phases d'une révolution.

Cette révolution en développement rend, en attendant, bien indécises toutes les directions d'action. La vie italienne d'aujour-d'hui, intérieure et extérieure, est toute oscillations, subissant l'influence de forces contraires, réagissant l'une contre l'autre. C'est du moins l'impression qu'on en a en regardant les choses de près. Mais vues d'un peu haut, avec une suffisante abstraction, les lignes générales de la révolution sociale s'aperçoivent clairement et ce mouvement, ainsi vu, a sa grandeur.

Cette situation spéciale en pays italien explique les contradictions et les variabilités, apparentes, de sa politique militaire. En effet, l'état de guerre subsiste toujours à la frontière orientale, en Libye, en Albanie, mais malgré lui on procède non seulement à la démobilisation complète, mais aussi à une forte réduction des effectifs de paix. C'est qu'ici le gouvernement est aux prises entre la situation extérieure et celle intérieure, qui correspondent chacune à des conceptions et des mentalités bien différentes. On peut presque les dire séparées par une période de deux générations. Il n'est même plus possible de rapprocher la conception de conservatorisme, de hiérarchie indiscutée, et de possession absolue, qui caractérise la politique du bloc

anglo-français et qui donne le ton à l'Entente, avec les idées dominantes dans la majorité des esprits italiens.

Nous ne savons comment sera résolue la question dalmate et de Fiume, mais à propos des récents événements d'Albanie, nous voyons nettement que gouvernement et pays ne veulent plus d'aventures. La question albanaise, en tout cas, ne mérite plus de gros soucis. Les temps sont bien changés depuis que cette région était un motif de querelles entre l'Autriche et l'Italie, et les sous-marins et les avions ont considérablement diminué l'importance du port de Valona, longtemps considéré comme la porte de l'Adriatique. Il ne s'agit plus aujourd'hui que de sauver les troupes et le matériel qui sont à Valona.

L'Albanie aurait été abandonnée depuis longtemps, car l'expérience nous a démontré que c'est un triste pays, fertile seulement en intrigues albano-serbo-grecques. Ce n'est qu'un guêpier. Malheureusement, des rivalités et des froissements entre autorités civiles et militaires ont retardé l'opération d'évacuation. Et, cette fois encore, cette obtuse mentalité d'après-guerre des militaires italiens nous a fait grand tort.

* *

Cette mentalité s'est aussi manifestée pendant la très courte durée de la réincarnation du ministère Nitti du 8 juin. M. Bonomi avait laissé le ministère de la Guerre, remplacé par M. Rodinò, député. Le nouveau ministre s'empressa d'annuler les décrets de son prédécesseur, au sujet de la situation financière des officiers en surnombre qui devaient être congédiés. Par d'autres décrets, il en revint au projet Albricci, qui faisait à ces officiers une situation extrêmement favorable. C'était une nouvelle vague d'assaut des professionnels, d'autant plus intempestive qu'en même temps une agitation se manifestait parmi les nombreux mutilés de la guerre qui se trouvaient dans un état assez proche de la misère. Maintenant M. Bonomi est revenu au ministère de la Guerre, avec le ministère Giolitti. Nous ne savons s'il remettra en vigueur ses anciens décrets, supprimant à son tour coux de M. Rodino (ce serait le quatrième changement). Mais, en toute impartialité, le traitement fait à ces officiers est vraiment trop disproportionné avec celui fait aux mutilés, aux veuves, aux orphelins, sans compter celui fait aux officiers non professionnels et qui ont guerroyé dans les mêmes conditions.

La réorganisation de l'armée, dont nous avons donné quelques indications dans notre précédente chronique, se poursuit. Nous devons pourtant ajouter à ces indications que, dans la nouvelle organisation, le corps d'état-major a été supprimé et substitué par un service d'état-major. Enfin! La suppression du corps d'état-major et la réduction des bersaglieri suffiraient pour faire donner une triple bonne note aux décrets Bonomi.

Le corps d'état-major était composé de personnes généralement intelligentes et douées d'un bon savoir technique. A ce point de vue exclusif du technicisme, il faut reconnaître qu'il a rendu des services éminents. Mais au point de vue moral, son influence a été désastreuse pour l'armée. La discipline des intelligences, qui était la méthode d'éducation de ces officiers, ne développait et ne favorisait guère leurs caractères. Des prérogatives trop marquées d'avancement, d'emploi, la lutte d'intrigues, une trop large participation à la franc-maçonnerie, en faisaient un élément perturbateur et bien peu aimé dans les autres corps. Ces graves défauts se sont accentués pendant la guerre et se manifestent encore par des influences dans la vie publique, car il faut se souvenir qu'il était bien rare d'arriver au grade de général sans passer par le corps d'état-major. Souhaitons que les officiers du nouveau service sachent joindre le caractère à la science technique. Quant au corps des bersaglieri, il n'était plus qu'une tradition restée de l'ancienne armée piémontaise et des campagnes de l'indépendance. Il n'avait plus d'emploi spécial et ce n'était plus qu'une infanterie composée d'hommes physiquement choisis et qui, en ville, marchait d'un pas plus accéléré que celui de l'infanterie ordinaire. Le manque d'emploi spécial avait fait rechercher d'autres ressources pour alimenter un esprit de corps qui était devenu ombrageux et agressif. La discipline du corps s'en ressentait et avait pris une forme plutôt déconcertante qui a conduit à quelques désillusions pendant la guerre de Libye. Au cours de la guerre récente, les bersaglieri ont été employés en brigades et divisions comme l'infanterie de ligne. Il n'y avait donc aucune raison de conserver cette infanterie spéciale qui ôtait des bons éléments, en l'affaiblissant, au reste de l'infanterie. Les douze régiments de bersaglieri ont donc été réduits à quatre. Mais avec l'esprit faussé de ce corps, l'opération de réduction ne pouvait pas s'accomplir en douceur. A Milan, à Ancône et ailleurs, les régiments à dissoudre se sont laissés aller à de très regrettables manifestations. Rien d'extrêmement grave, tout ensuite s'est calmé, mais on aurait préféré que, comme de très glorieux régiments d'infanterie et de cavalerie, les bersaglieri eussent su disparaître en beauté.

Cette expérience sera peut-être utile, d'autant plus qu'elle se

joint à celle toute récente des « Arditi ». Il ne faut pas abuser dans l'armée italienne des corps spéciaux et de l'esprit de corps. L'Italien est individualiste, communaliste, régionaliste, enfin ce que nous appelons campaniliste. Le vieux sang des ancêtres des communes est resté en lui. Il a besoin d'être quelque chose de spécial et pour sa spécialité, il devient combatif. Les syndicats ont ici un terrain d'or. Nous croyons qu'il s'agit surtout d'une forme de vanité, mais qui donne plus de soucis que d'avantages.

* *

Nous ne connaissons pas encore par le détail le programme militaire du ministère Giolitti. Dans son premier discours à la Chambre, le président du Conseil a salué les benemeriti combattenti, en employant ainsi, contre son habitude un adjectif, qui est le seul de son discours. Il a ensuite déclaré qu'on devait arriver au plus tôt à la nation armée. Il est donc à prévoir que les œuvres d'assistance aux anciens combattants seront perfectionnées — et elles en ont besoin — que le moral de l'armée sera moins négligé et qu'au plus tôt nous aurons une réorganisation qui fera disparaître l'armée permanente et l'élément de métier. Nous espérons que ces prévisions influent sur l'esprit et la composition des programmes des écoles militaires. Nous avons vu, ces derniers temps, se rouvrir l'Ecole de guerre, en reprenant programme et leçons de 1914.

* *

La seule chose qui pouvait retarder la réduction des effectifs militaires en armes et le passage à la nation armée aurait été le souci d'avoir à disposition un instrument de force pour l'action extérieure ou pour maintenir l'ordre à l'intérieur. Mais, comme nous l'avons signalé, notre politique extérieure nous éloigne de toute nouvelle aventure et, en cas de besoin, comme à présent pour l'Albanie, le système qui semble adopté est de faire appel aux volontaires.

Pour l'ordre intérieur existent deux importantes organisations militaires, qui ont été perfectionnées ces derniers temps : les « Carabinieri Reali » et les « Guardie Regie », qui comptent un ensemble d'environ 120 000 hommes, tous volontaires et solidement encadrés.

Les « Carabinieri Reali » qui constituent la vraie gendarmerie militaire, ont la police des campagnes et disposent en plus de seize bataillons mobiles de 1000 hommes chacun, de résidence dans les principales villes et prêts toujours à être transportés en tout endroit, en camion ou en chemin de fer.

La « Guardia Regia » est aussi un corps militaire, formé en batail-

lons, qui a la police des villes et qui dispose d'un effectif d'environ 60 000 hommes. Ce corps est à ses débuts — il a été créé par le premier ministère Nitti. Il a déjà rendu d'importants services, mais il est encore un peu nerveux. Composé de jeunes soldats et d'officiers de l'armée, nouveaux — au contraire des carabiniers — pour un service extrêmement délicat et qui nécessite beaucoup de présence d'esprit, surtout dans les villes, ils ont la balle — si j'ose dire — un peu trop facile.

En résumé, situation encore indécise et trouble. Mais ne jugez pas selon les détails ; il y a beaucoup de sable dans les engrenages ; suivez les grandes lignes de l'évolution. Vous l'apprécierez plus ou moins, selon vos idées, mais vous pourrez ainsi donner la vraie valeur de relativité aux événements partiels.

INFORMATIONS

SUISSE

Fondation Herzog. — Le Conseil d'administration de cette fondation rappelle que les intérêts du fonds sont destinés, en premier lieu, à encourager l'activité volontaire des officiers d'artillerie et reçoivent, en particulier, les applications suivantes :

- a) Subsides, soit participations aux frais de voyage pour la visite d'armées, de manœuvres, d'établissements militaires étrangers, etc.
- b) Concours pour l'étude de questions techniques ou tactiques intéressant l'artillerie;
- c) Achats d'objets pour la collection d'artillerie et que l'on ne pourrait obtenir autrement;
- d) Secours à des membres invalides du corps d'instruction de l'artillerie.

Les demandes de ces subsides pour l'année 1920 devront être adressées, avant le 30 septembre, à M. le colonel van Berchem, Crans, par Céligny. Celui-ci acceptera aussi avec reconnaissance les dons volontaires en faveur de la fondation.